



# PROGRAMME DE FORMATION

**Poly-lustrage : Correction des Défauts Sévères**

**Durée : 3 jours (21 h) Mis à jour : 08/2025**

**Taux de Satisfaction : 100%**

**Tarif : 1335 € TTC (groupe) - 1665 € TTC (individuel)**

**Public visé :** Detailers confirmés et carrossiers-peintres souhaitant maîtriser la réparation de défauts profonds sans avoir à repeindre, optimisant ainsi leur temps et leur rentabilité.

**Prérequis : Maîtrise du polissage standard obligatoire.** Le stagiaire doit impérativement justifier de son niveau par l'un des moyens suivants :

- Avoir validé notre formation "Maîtrise du Polissage" de 3 jours.
- Être un detailer confirmé (salarié ou à son compte avec justificatif d'activité).
- Fournir un justificatif d'une formation en polissage antérieure et équivalente.

**Format :** Groupe 4 max - Individuel possible

**Objectif général :** Acquérir les techniques de ponçage de précision ("spot repair") pour éliminer les défauts de vernis les plus sévères (rayures profondes, coulures, poussières) et lustrer la zone pour un raccord invisible.

**Objectifs pédagogiques opérationnels :** À l'issue des 3 journées, le stagiaire sait :

1. Diagnostiquer un défaut profond et décider de la pertinence d'une réparation par ponçage.
2. Utiliser les techniques de ponçage manuel (cales, disques) pour isoler une rayure profonde (RIDS).
3. Araser une poussière de vernis ou une coulure de peinture.
4. Maîtriser le processus de lustrage en plusieurs étapes sur une petite zone pour la réintégrer parfaitement à la surface d'origine.
5. Gérer les risques liés au ponçage sur les arrêtes et les vernis fins.
6. Chiffrer une prestation de réparation de défauts spécifiques.

## Programme horaire détaillé (21h) :

- **JOUR 1 : Théorie du Risque & Traitement des Rayures Profondes**
  - **Matin** : Théorie avancée sur la lecture de PTG et l'analyse des risques. Stratégies de réparation non-destructive.
  - **Après-midi** : Atelier pratique sur panneaux tests. Technique du "Spot Sanding" : isoler et poncer manuellement une rayure profonde sans affecter la zone saine autour.
- **JOUR 2 : Correction des Défauts de Peinture & Lustrage Localisé**
  - **Matin** : Atelier sur la correction des défauts de carrossiers : araser les poussières de vernis ("denibbing") et les coulures.
  - **Après-midi** : Atelier sur le lustrage de précision. Utilisation de nano-polisseuses et de la technique rotative pour remonter la brillance uniquement sur la zone poncée.
- **JOUR 3 : L'Art du Raccord Invisible & Mise en Situation**
  - **Matin** : Techniques de finition pour fondre la réparation dans la masse, en s'assurant qu'aucune démarcation ou différence de brillance ne soit visible.
  - **Après-midi** : Mise en situation complète : les stagiaires reçoivent des panneaux avec différents défauts et doivent appliquer la bonne technique de réparation pour chacun. Évaluation et bilan.

**Compétences visées** : Diagnostic de défauts profonds, Maîtrise du ponçage de précision ("spot sanding"), Techniques de lustrage pour raccord invisible, Gestion du risque, Chiffrage de réparations localisées.

**Méthodes pédagogiques** : Ateliers techniques de haute précision, études de cas sur des défauts réels (coulures, rayures), gestion de projet de réparation ciblée.

**Évaluation** : Évaluation sur la base d'un projet de réparation de plusieurs défauts distincts sur un même panneau. Contrôle de la qualité du raccord (visuel et tactile).

**Matériel à disposition** : Kits de ponçage de précision (cales, disques), nano-polisseuses, PTG, microscope digital pour l'analyse des défauts, lampes d'inspection.

**Livrables** : Protocole de réparation des rayures profondes, Grille d'évaluation des risques avant ponçage, Trame de devis pour "spot repair", Certificat de compétence.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement applicables au sein de **BIIIG Academy**. Il s'impose à tous les stagiaires dès leur entrée en formation.

### Article 2 – Hygiène et sécurité

- Les stagiaires doivent se conformer aux consignes de sécurité données par le formateur.
- Le port d'une **tenue adaptée** (vêtements de travail, chaussures fermées) est obligatoire.
- Toute consommation d'alcool ou de substances prohibées est strictement interdite.

### Article 3 – Comportement

- Les stagiaires s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les formateurs, le personnel et les autres stagiaires.
- Les violences verbales ou physiques, ainsi que tout comportement perturbateur, entraînent une exclusion immédiate sans remboursement.

### Article 4 – Assiduité et ponctualité

- Les stagiaires doivent respecter les **horaires fixés** : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00.
- Les formations individuelles peuvent être adaptées en fonction des contraintes du stagiaire (sur demande).
- Toute absence doit être justifiée.

### Article 5 – Matériel pédagogique

- Le matériel confié reste la propriété de **BIIIG Academy**.
- Toute dégradation volontaire donnera lieu à une facturation.

### Article 6 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires sont **strictement protégés** par le Code de la propriété intellectuelle.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## FORMATIONS BIIIG ACADEMY

### 1. Inscription

- L'inscription devient définitive après réception du **contrat de formation signé** et du versement d'un **acompte de 50 %** (sauf financement FAFCEA, OPCO ou France Travail).
- Le solde doit être réglé **15 jours calendaires avant le début de la formation**.

### 2. Prix et financement

- **Tarif** : 1 347 € TTC (groupe : 449 €/jour) • 1 665 € TTC (individuel : 555 €/jour)
- Les repas sont à la charge du stagiaire (possibilités à proximité : **Super U, pizzeria, restaurants**).

### 3. Lieu de formation

Formations dispensées à : **BIIIG Academy – 1b rue de Sarlat, 67920 Sundhouse**

- Gare SNCF : **Sélestat** (15 km, environ 15 minutes en voiture).

### 4. Annulation et rétractation

- **Par le stagiaire** : o Annulation possible jusqu'à **30 jours avant** le début de la formation : remboursement intégral des sommes versées.  
o Moins de 20 jours : aucun remboursement ne sera effectué.
- **Par BIIIG Academy** : o En cas de force majeure ou nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être annulée ou reportée. Le stagiaire sera remboursé intégralement.

### 5. Responsabilité

- BIIIG Academy ne pourra être tenue responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets personnels.
- Chaque stagiaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

### 6. Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques, supports, cours et documents remis restent la propriété exclusive de **Laurent Scrementi © 2025**. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation expresse.

## **7. Litiges**

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant les juridictions compétentes de Strasbourg.

## **Date et Signature**

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des CGV et s'engage à les respecter.

Renvoyer les documents par retour de mail daté, signé et paraphé à chaque page à :  
formations@misterbigdetailing.com